

**Dossier de presse**  
**12 octobre 2015**

## **La berce, un nouvel outil pour la protection des biens culturels**

**Conférence de presse**  
Lundi 12 octobre 2015, 11 h 30  
MEG Genève

**Dossier à télécharger sur :**  
[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)

## Sommaire

Communiqué du Département de la culture et du sport	3
Communiqué de la Bibliothèque de Genève	5
Communiqué du Musée d'ethnographie	8
Contact	9
Annexe : <a href="#">PR 974</a>	

**Communiqué de presse**  
**12 octobre 2012**

## **Une berce pour faire face au pire...**

**Un incendie ou une inondation dans un musée, un dépôt patrimonial ou une bibliothèque et ce sont des pans entiers d'histoire qui peuvent disparaître, des œuvres uniques et inestimables qui sont détruites. Protéger ces biens culturels, c'est sécuriser leur emplacement. Mais c'est également s'assurer qu'en cas de sinistre grave, toute personne devant intervenir sera capable de le faire dans les meilleurs délais et selon les normes adéquates de préservation et de sauvegarde des objets. Pour cette raison, la Ville de Genève s'est dotée en 2009 d'un dispositif Protection des biens culturels (PBC). Dispositif complété aujourd'hui par une berce spécifique pour la protection des œuvres et objets d'art.**

En Ville de Genève, la protection des biens culturels implique un travail concerté entre le Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS) et celui de la culture et du sport (DCS). Entre 2006 et 2009, les services de ces deux départements ont élaboré un concept PBC, adopté par le Conseil administratif en septembre 2009.

Elaboration d'un ensemble de mesures de prévention, formation des services à une intervention PBC, établissement d'un plan d'intervention, création d'une base de données des œuvres et des objets à sauvegarder, etc. : les éléments de ce concept ont été concrétisés les uns après les autres. Le 13 juin 2012, afin de pouvoir acquérir le mobilier d'intervention adéquat, le Conseil municipal votait l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 113'000 francs pour l'achat d'une berce et de son matériel.

Grâce à cette berce, le matériel nécessaire aux interventions de sauvetage des biens culturels peut être stocké et amené très rapidement sur les lieux de sinistre. Un élément indispensable au dispositif PBC, quand on sait que de nombreuses œuvres, manuscrits, objets risquent autant d'être endommagés par la catastrophe elle-même que par une évacuation désastreuse.

### **La Bibliothèque de Genève à la pointe**

Parmi les institutions patrimoniales relevant du Département de la culture et du sport, la Bibliothèque de Genève a joué un rôle de pionnier. Elle a appliqué le concept PBC et a participé à la mise en place de formations adéquates. C'est enfin sa conservatrice responsable de l'unité régie qui, avec les responsables du SIS, s'est impliquée dans l'achat de la berce spécifique à la protection des biens culturels.

## **Le cadre légal de la Protection des biens culturels**

L'action de la Ville de Genève en matière de Protection des biens culturels s'inscrit dans la législation internationale, dans la législation fédérale et dans la législation cantonale (voir PR-974 point 3 ci-joint). In fine, le rôle des communes est de veiller à la réalisation d'un inventaire des biens culturels d'importance communale et, surtout, d'assurer les interventions en cas de sinistre.

Pour cette raison, les institutions patrimoniales comme le Musée Ariana, la BGE et le MEG bien sûr, le Musée d'art et d'histoire, les Conservatoire et Jardin botaniques, le Muséum d'histoire naturelle se livrent à des exercices d'évacuation permettant d'éprouver leurs plans d'intervention. Toutefois, en mai dernier, quand l'Arve est sortie de son lit, le SIS et le MEG ont vécu un exercice d'évacuation des œuvres grandeur nature : 400 objets ont été sortis des vitrines en une soirée. Le plan d'évacuation a ainsi pu être testé et amélioré !

Car selon les circonstances ou le type de catastrophes, tout concept en la matière, aussi bien pensé soit-il, doit être confronté à la réalité et adapté. Ainsi de manière pragmatique et interactive, les institutions patrimoniales de la Ville de Genève travaillent depuis plusieurs années de concert avec le SIS et la DBPA pour s'assurer que la protection des biens culturels puisse être la plus efficace possible en cas de sinistre. Grâce à la formation des intervenants et à leur pratique d'échange des compétences, le concept PBC de la Ville de Genève s'affine pour permettre aux autorités de remplir au mieux une de leurs importantes missions : celle de conserver et de préserver le patrimoine afin de le transmettre aux générations futures.

## **Contacts**

### **Félicien Mazzola**

Collaborateur personnel

Département de la culture et du sport

Tél. 022 418 95 25 ou 079 542 66 50

E-mail. felicien.mazzola@ville-ge.ch

## Communiqué de presse

Genève, le 12 octobre 2015

Aux représentant-e-s des médias

### Présentation de la BERCE PBC (Protection des biens culturels)



Lorsqu'un incendie ou une inondation surviennent dans un musée, une bibliothèque, un centre d'archives ou un dépôt patrimonial, les collections subissent souvent des dégâts pendant et après le sinistre.

En effet, l'absence de plan d'intervention, le manque de préparation du personnel et l'utilisation de matériel inadéquat peuvent avoir des conséquences désastreuses lors de l'évacuation des biens culturels. C'est pourquoi, parmi d'autres projets en cours (plans d'urgence des institutions, base de données, exercices, etc.), la Ville de Genève a décidé en 2012 de faire construire une BERCE PBC. Ce container permet le stockage d'un matériel adapté et acquis à cette occasion pour une intervention d'urgence en cas de sinistre.

La BERCE PBC peut-être mobilisée dès lors qu'il existe un risque de dommages sur des collections patrimoniales de la Ville de Genève résultant d'un sinistre en cours ou en prévision (mobilisation préventive) qu'il soit mineur ou majeur.

Il pourra s'agir de dégradations liées aux causes suivantes:

- ✓ dégât des eaux,
- ✓ incendie,
- ✓ crise sanitaire (biologique)
- ✓ évènement géologique (tremblement de terre, effondrement),
- ✓ actes de vandalisme, de malveillance, de pillage, de terrorisme,
- ✓ ou toutes autres causes pouvant engendrer des dégradations sur les objets culturels.

Elle peut aussi être utilisée dans le cadre de formations au sauvetage des collections.

Elle facilite l'évacuation des biens culturels et le tri des objets sinistrés par ordre de priorité et permet la mise en œuvre des premiers traitements (stabilisation de la zone sinistrée, séchage, emballages des œuvres, nettoyage des collections, etc.).

Cette BERCE est mobile grâce au soutien logistique et moteur du Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève et peut être monopolisée pour l'une ou l'autre des institutions culturelles et patrimoniales de la Ville de Genève:

la Bibliothèque de Genève, les Conservatoire et Jardin botaniques, le Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, le Musée d'art et d'histoire, le Musée d'ethnographie, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée Ariana et les Archives de la Ville de Genève.

Il convient de mentionner que ce concept est novateur en Europe:

- ✓ Il représente une des premières démarches de mutualisation de moyens matériels inter-institutions pour le sauvetage de collections patrimoniales.
- ✓ Outre les réflexions menées au sein du Comité PBC avec tous les représentants des institutions Ville de Genève, il est le fruit d'une étroite collaboration avec les organes d'intervention d'urgence et de soutien: le Service d'incendie et de secours et la Protection civile.

Sa conception et l'acquisition du matériel ont été confiées par le Comité PBC au comité de suivi ci-dessous:

- ✓ L'Unité Régie (conservation, bâtiments, sécurité) de la Bibliothèque de Genève (BGE), représentée par Madame Nelly Cauliez, Conservatrice responsable
- ✓ Le Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève (SIS) représenté par le Lieutenant David Comin et Monsieur Michael Strobino, responsable de l'office PCi et PBC

Sa fabrication a été confiée à l'entreprise Hugo Zbinden en 2014.

Pour tout renseignement complémentaire:

Nelly Cauliez

Conservatrice responsable de l'Unité Régie de la Bibliothèque de Genève

Téléphone 022 418 28 94

Mail [nelly.cauliez@ville-ge.ch](mailto:nelly.cauliez@ville-ge.ch)

# MEG

## Musée d'ethnographie de Genève

### Communiqué de presse

#### 12 octobre 2015

#### Amélioration des procédures d'urgence au MEG suite à l'évacuation préventive d'objets lors de la crue de l'Arve du 3 mai 2015

Le soir du dimanche 3 mai 2015, suite à une crue exceptionnelle de l'Arve, une évacuation préventive partielle d'objets des salles d'exposition du MEG a permis au musée de tester et d'améliorer ses procédures d'urgence. L'ensemble de l'exposition temporaire « Les rois Mochica. Divinité et pouvoir dans le Pérou ancien », qui venait de fermer ses portes, était évacué le jour même, suivi par l'évacuation d'une partie des objets de l'exposition de référence dans les deux jours suivants. L'évacuation, effectuée par le personnel du MEG en présence des convoyeurs et des convoyeuses qui représentaient les prêteurs et les prêteuses pour l'exposition « Les rois Mochica. Divinité et pouvoir dans le Pérou ancien », s'est déroulée dans la sérénité et sans aucun dégât sur les objets.

Suite à un debriefing détaillé après la réintégration des objets dans la salle permanente, le MEG a adapté et amélioré ses procédures d'urgence. L'organisation de la chaîne d'alarme, la gestion de la sécurité ainsi que l'organisation de l'intervention ont été revus, dans l'objectif d'assurer une réponse encore plus rapide et efficace. Un stock de matériel d'urgence est désormais disponible dans un local de l'ancien musée, devenu le bâtiment administratif du MEG. Ce matériel permettra de répondre immédiatement aux urgences, avant même l'arrivée de la nouvelle berce du service de la Protection des biens culturels.

Ces mesures sont complétées par les présentations et les exercices pratiques du 12 octobre 2015. Cette formation est adressée à l'ensemble du personnel du MEG et son objectif est de familiariser les collaborateurs-trices avec les plans d'urgence et les moyens mis à disposition.

#### Contacts

##### **Boris Wastiau**

Directeur du MEG

T +41 22 418 45 49, +41 79 311 49 02

E boris.wastiau@ville-ge.ch

##### **Laurence Berlamont-Equey**

Responsable de la communication

T +41 22 418 45 73, +41 79 66 183 66

E laurence.berlamont-equey@ville-ge.ch

*Le MEG (Musée d'ethnographie de Genève) est une institution publique qui a été fondée en 1901 par Eugène Pittard, anthropologue genevois (1867-1962). Le Musée a comme mission de conserver des objets illustrant la culture des peuples à travers l'histoire du monde. Il abrite une collection d'env. 80'000 oeuvres et sa bibliothèque, unique en Suisse romande, offre plus de 50'000 documents sur la mémoire des peuples. Le Musée possède une collection de sons unique, la collection Bräilöiu, avec plus de 3'000 enregistrements historiques constituant la Collection universelle de musique populaire. L'exposition de référence est gratuite et présente plus d'un millier d'objets issus des cinq continents. Le MEG offre en plus de sa collection permanente, deux grandes expositions thématiques par année, des concerts, des cycles de cinéma et de conférences ainsi que des spectacles. Depuis octobre 2014, le MEG connaît un renouveau sur le site qu'il occupe depuis 1941 grâce à un bâtiment à l'architecture novatrice correspondant à ses besoins. Celui-ci a été conçu par le bureau zurichois Graber & Pulver Architekten et offre une vaste salle d'exposition de plus de 2'000 m<sup>2</sup>.*







## Contact presse

Département de la culture et du sport  
Route de Malagnou 19  
1208 Genève  
Tél. 022 418 65 00

**Félicien Mazzola**

**Collaborateur personnel**

Email. [felicien.mazzola@ville-ge.ch](mailto:felicien.mazzola@ville-ge.ch)  
Tél. 022 418 82 69 ou 079 542 66 50